

Portrait étudiant

5^{ème} année

Michel

25 ans



Issu d'un BAC ES, il a fait partie du Programme d'Etudes Intégrées (PEI) de 2013 à 2014 pendant son année de terminale. Puis il a fait une licence de droit, suivi d'un master 1 en droit public, avant de rejoindre Sciences Po Strasbourg en intégrant le master 2 en Management et Gestion Publics.



« Les plus de la formation, se retrouvent dans le fait qu'il s'agit d'une école généraliste, de formation pluridisciplinaire qui satisfait notre soif de connaissance et de curiosité intellectuelle. On y apprend à structurer une argumentation et à la présenter au public. Les étudiants diplômés sont en phase avec les problématiques contemporaines, capables de s'adapter dans tout type d'environnement professionnel ».



« J'ai intégré le Master 2 en Management et Gestion Publics car il constitue une véritable interface, tant dans ses enseignements que dans des perspectives, entre la sphère publique et la sphère privée, qu'il s'agisse d'administrations, d'organismes publics ou parapublics. Je l'ai aussi choisi, car il nous forme aux fonctions d'encadrement, de décision et de pilotage, sur ces secteurs. Le « plus » de ce Master, c'est aussi la possibilité de réaliser un stage alterné en parallèle de notre formation à l'École ».



« Concernant mon objectif, j'hésite encore entre la volonté d'intégrer un cabinet pour travailler « dans l'ombre » des élus, dans les relations publiques, dans le secteur privé ou voyager...mon cœur balance !».

☰ Après son master 1 en droit public, Michel a marqué une pause dans ses études, dans le cadre de son engagement public en tant que maire, de vice-président d'intercommunalité et de conseiller régional. En effet il fut le plus jeune maire d'Alsace. 📍



« Mes expériences d'élu local (maire et vice-président d'EPCI) m'ont permis de gérer une collectivité et ses agents de façon concrète.

En dehors de la dominante de terrain et des rencontres avec la population, la mise en œuvre des projets structurants (infrastructures, évènements culturels, transformations de voiries, etc.) m'a permis d'avoir une vision stratégique du développement d'un territoire. Il faut avoir « un coup d'avance » pour développer un territoire.

C'est dans cette expérience de collaboration avec les agents et les élus que j'ai pu découvrir et travailler sur l'élaboration de programmes, tels que des révisions du Plan Local d'Urbanisme, le Règlement Local de Publicité, la gestion et le montage des budgets et Programmations Pluriannuelles d'Investissement, pour n'en citer que quelques-uns.. ».

« L'expérience continue désormais à la Région Grand Est, en qualité de vice-président de la commission de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Nous visons à contribuer à la visibilité des politiques publiques de la Région en faveur de ces thématiques, pour que nos universités, écoles et l'ensemble des acteurs liés à l'innovation, publics ou privés, puissent être à la pointe des grandes transitions industrielle, numérique, énergétique et écologique. Concrètement, c'est : faciliter la réussite étudiante en encourageant le bien-être et l'ouverture à tous les étudiants, stimuler et développer les talents, et renforcer l'impact territorial de l'enseignement supérieur la recherche et l'innovation ».